

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

CONCOURS NATIONAL D'AGREGATION EN DROIT PUBLIC

SESSION 2019-2020

Secrétariat général

Direction générale es
ressources humaines

Service des personnels
enseignants de
l'enseignement supérieur
et de la recherche

Sous-Direction du pilotage
du recrutement

et de la gestion des
enseignants-chercheurs

Département du pilotage et
de l'expertise auprès des
établissements

DGRH A2-1

72, rue Regnault

75243 PARIS CEDEX 13

2^e épreuve - sujets de la 1^{ère} leçon en loge

- Commentaire de l'allocution radiodiffusée du Général de Gaulle en date 30 mai 1968.
- Commentaire d'un texte extrait du Léviathan de Hobbes (I.14, trad. Folliot, 2003).
- Commentaire sur un exposé des motifs du projet de loi relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
- Commentaire du texte : « Immuable Ve République », de Guy Carcassonne publié dans la revue *Pouvoirs*, 2008/3, n°126, p. 27 à 35
- Commentaire d'un extrait de l'ouvrage : *Pour une théorie micro politique du droit* de Pierre Moor ; « Chap. III : Prévisibilité du droit et densité normative », PUF, Paris, 2005
- Commentaire d'un extrait de la décision : Tribunal (1^{er} chambre) ; 27 novembre 2019 ; *Izuzquiza et Semsrott c. Agence Frontex*, affaire T-31/18
- Commentaire des conclusions de Georges Cahen-Salvador sur Conseil d'Etat, 7 novembre 1924, *Club indépendant sportif châlonnais*, publiées in *Les grandes conclusions de la jurisprudence administrative*, vol. 1 (1831-1940), H. de Gaudemar et D. Mongoin, LGDJ, 2015, p.739
- Commentaire d'un extrait d'entretien de Vladimir Poutine, publié dans le quotidien *The Financial Time*, conduit par les journalistes Lionel Barber et Henry Foy à Moscou, le 27 juin 2019
- Commentaire du texte : « Proposition de loi visant à créer un droit à l'erreur des collectivités locales dans leurs relations avec les administrations et les organismes de sécurité sociale », adoptée en première lecture par le Sénat le 16 janvier 2020 et transmise à l'Assemblée nationale le 17 janvier 2020.
- Commentaire du texte :
Préambule de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789
- Commentaire du texte suivant : « Philippe Sands, *Retour à Lemberg*, 2017, extraits (p. 443, 445) »
- Commentaire du texte suivant : « Extrait du cours polycopié du Président Raymond Odent : « Contentieux administratif », 1970-1971, fascicule V, p. 1446-1447- et p.1450 »
- Commentaire du texte suivant : « Conférence sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'Homme, Déclaration de Brighton, 2012 »
- Commentaire du texte suivant : « Déclaration du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Mme Fatou Bensouda, quant à la décision des juges de la CPI autorisant l'ouverture d'une enquête sur la situation au Bangladesh/Myanmar, 22 novembre 2019. »
- Commentaire du texte : « Conseil d'État, N° 396571- 10ème - 9ème chambres réunies - Lecture du jeudi 25 décembre 2017
- Commentaire du texte : « Décision N° 2012-647 DC du 28 février 2012 (loi visant à réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi
- Commentaire du texte : « **Cour européenne des droits de l'Homme, Grande Chambre, 12 octobre 2017, Burmych et autres c. Ukraine, (requêtes n° 46852/13 et al.)** Opinion dissidente commune aux juges Yudkivska, Sajó, Bianku, Karakaş, De Gaetano, Laffranque et Motoc »

- Commentaire du texte : « **Extraits des conclusions de Léon Blum sur CE, 29 novembre 1912, Boussuge**, publiées in « Les grandes conclusions de la jurisprudence administrative », H. de Gaudemar et D. Mongoin, LGDJ, 2015, volume 1, p.532 »
- Commentaire du texte : « **Réenchanter la constitution** » Marc Verdussen, Académie Royale de Belgique, Collection Académie en poche, 2019 pp. 13-16.
- Commentaire du texte : **Conseil d'Etat, avis n° 302.030, 3 juin 1969**
- Commentaire du texte : Les conclusions Louis Corneille sur Conseil d'Etat, 10 août 1917, *Baldy*, publiées in *Les grandes conclusions de la jurisprudence administrative*, vol. 1 (1831-1940), H. de GAUDEMAR et D. MONGOIN, LGDJ, 2015, p.604.
- Commentaire du texte : Jean-François Aubert, « La formation du régime politique suisse », *Pouvoirs*, n°43, 1987, p.5.
- Commentaire de texte : Tocqueville, « De la liberté de la presse aux Etats-Unis », *De la démocratie en Amérique*, vol. 1, Chapitre III, 1835.
- Commentaire du texte : Paul Reuter, « Principes de droit international public », (Cours général), *Recueil des cours de l'Académie de la Haye*, 1961-II, t.103, pp.479-482, « §1 La question du fondement du droit international ».
- Commentaire du texte : Hubert Thierry, « Au sujet du juge *ad hoc* », *Liber Amicorum in Memoriam of Judge José Maria Ruda*, 2000, pp. 286-289
- Commentaire du texte : Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection du budget de l'Union en cas de défaillance généralisée de l'état de droit dans un Etat membre, 2018/0136 (COD).
- Commentaire du texte : Discours sur l'état de l'Union, 6 janvier 1941 Franklin D. Roosevelt, Président des États-Unis d'Amérique
- Commentaire du texte : Claude Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, Plon, 1983, p.46-48.
- Commentaire du texte : Assemblée nationale, rapport du 26 juin 2019 «*Rétablir la souveraineté de la France et de l'Europe et protéger nos entreprises des lois et mesures à portée extraterritoriale* » (dit « rapport Gauvain »), établi par le député Raphaël Gauvain, à la demande du Premier Ministre (extraits) »
- Commentaire de l'arrêt du CAA de Lyon, «3ème chambre, 23 juillet 2019, N° 17LY04351
- Commentaire du texte : Conseil d'Etat, section du contentieux, 4 février 2015, n°383267.
- Commentaire du texte : Conseil européen, conclusions de la Présidence, 14 et 15 décembre 2001, déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne.
- Commentaire du texte : Constatations du Comité des droits de l'homme des Nations unies, *Basem Ahmed Issa Yassin et al. c. Canada*, 26 juillet 2017 (extraits)
- Commentaire du texte : Sir Winston Churchill, Débat, Chambre des Communes, en date du 11 novembre 1947 (extraits).
- Commentaire du texte : « *Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat* »
- Commentaire du texte : « *Motion adoptée par le Sénat le 18 décembre 2019 opposant la question préalable à la délibération du projet de la loi de finances pour 2020* »
- Commentaire du texte : « Jean Rossetto, *Recherche sur la notion de Constitution et l'évolution des régimes constitutionnels*, pp. 33-35, Coll. Thèses de l'IFJD 2019 (publication de la thèse soutenue par l'auteur le 29 juin 1982 à l'Université de Poitiers) »
- Commentaire du texte : « Conclusions de Roger Latournerie sur CE, Section, 6 novembre 1936, *Arrighi* (publiées in *Les grandes conclusions de la jurisprudence administrative*, H. de Gaudemar et D. Mongoin, LGDJ, vol. 1, 2015, p. 904) »
- Commentaire du texte : Circulaire du 21 juin 2010 relative à la participation du Parlement national au processus décisionnel européen.

- Commentaire du texte : Décision n° 2019 -780 DC du 4 avril 2019, *Loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations*.

PAS DE 3EME EPREUVE DE LA LECON DE 24 HEURES QUI A ETE ANNULEE EN RAISON DES MESURES SANITAIRES.

Sujets épreuve admission

Les référendums
La discipline jurisprudentielle
Le bon usage des deniers publics
Loi et convention
La supra-constitutionnalité
La motivation des décisions des juridictions administratives
Les commentaires officiels des décisions du Conseil constitutionnel
La sécurité fiscale
Les édifices du culte
Les amnisties
La bonne administration
Pour une Cour constitutionnelle internationale ?
Le juge administratif et l'oralité
La déclaration de guerre
Le droit administratif du travail
Le gouvernement des juges
La confiance
L'Etat actionnaire
Les interprètes non-juridictionnels de la constitution
La régularisation des actes administratifs
Justice et force
Les états d'urgence
Le pouvoir discrétionnaire du législateur
La confiance mutuelle
Les ports maritimes
Les lois de finances rectificatives
La prison
L'unilatéralisme
L'État de droit
Les métropoles
La méthode intergouvernementale
Les recettes publiques